



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

FLASHINFO

#JUIN 2026

Fermeture de la RN191 entre août et septembre 2026 : Travaux de rénovation de chaussée entre Ablis et Allainville (78)

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien, la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien, engage des travaux de rénovation des chaussées sur la RN191 entre les communes d'Ablis et d'Allainville (78), sur environ 9 kilomètres dans les deux sens de circulation. Cette opération représente un investissement de 2 millions d'euros.

Ces travaux permettront de sécuriser la chaussée mais également d'améliorer la qualité et la durabilité des revêtements. Ils se dérouleront entre le lundi 3 août et le vendredi 25 septembre 2026 en deux phases, ce qui nécessitera des adaptations de circulation selon les secteurs.

LES ÉTAPES DES TRAVAUX

Phase n°1 : du lundi 3 au vendredi 28 août 2026

Les travaux seront réalisés du giratoire RD291/A10 jusqu'à la RD177. Ils entraîneront des fermetures de la RN191 en semaine du lundi 3 à 5h, jusqu'au vendredi 28 à 15h. Des déviations locales seront mises en place selon l'avancement du chantier, notamment entre le giratoire RD291/A10, Château Barthélémy, la RD116 et la RD177, ainsi qu'au niveau de l'échangeur du Petit Orme.

Dans le cadre de cette opération, des vignettes autocollantes pour les pare-brises seront remises par les mairies aux usagers (sur présentation de justificatifs), qui seront exceptionnellement autorisés à accéder au chantier. La vitesse maximale autorisée sera par ailleurs réduite à 50 km/h.

Phase n°2 : du lundi 14 au vendredi 25 septembre 2026

La RN191 fera l'objet de fermetures nocturnes dans les deux sens de circulation de 22h à 5h sur l'ensemble de cette période (hors week-end). Des itinéraires de déviation seront déployés afin de maintenir les conditions de circulation.

LES ITINÉRAIRES DE DÉVIATION PROPOSÉS

Sens nord → sud :

Des déviations seront mises en place pour les véhicules légers et les poids lourds via le réseau local et les axes structurants, notamment par Boinville-le-Gaillard et Saint-Arnoult-en-Yvelines, avec possibilité de transit via l'A11.

Sens sud → nord :

Des déviations seront mises en place pour les véhicules légers et les poids lourds via le réseau local et les axes structurants, notamment par Sainte-Mesme et Saint-Arnoult-en-Yvelines, avec possibilité de transit via l'A10.

Des déviations locales seront également mises en place au niveau des communes de Paray-Douville, Orsonville, Allainville et Château Barthélémy, selon les phases de travaux.

PLUS D'INFORMATIONS

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

 107.7 Île-de-France, radio partenaire de la DiRIF



Le service Sytadin :
informations sur le trafic en temps réel

PHASE 1 (DU 3 AU 28 AOÛT) - ITINÉRAIRES DE DÉVIATION PENDANT LES TRAVAUX



PHASE 2 (DU 14 AU 25 SEPTEMBRE) - ITINÉRAIRES DE DÉVIATION PENDANT LES TRAVAUX

